

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES**

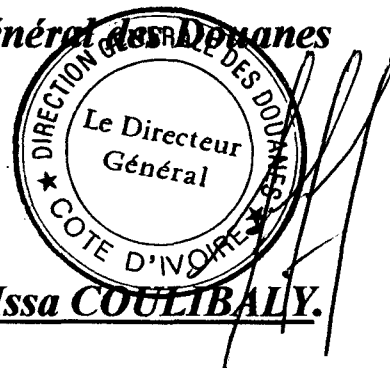


**NOTE DE SERVICE N° 62 · DU 23 MAR 2012**  
**(Diffusion Générale)**

Objet : Intérim.

*J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers qu'en l'absence du Directeur Général des Douanes du 25 au 31 mars inclus, l'intérim est assuré par le Colonel DA Pierre, Directeur Général Adjoint.*

*Le Directeur Général des Douanes*



Col. Maj. Issa COULIBALY.